



Editorial



Vitesses excessives, stationnements dangereux ou incivils, éclairage public et ramassage des poubelles sont les principaux sujets dont vous avez souhaité débattre lors des récentes réunions de quartier. Ce furent à chaque fois des rencontres denses et constructives au cours desquelles nous avons pris bonne note de vos suggestions. Certaines sont déjà en oeuvre. D'autres le seront bientôt.

Chaque fois que vous constatez un incident, une incivilité, un acte dangereux, alertez-nous. C'est ainsi que nous pourrions ensemble continuer à améliorer la vie quotidienne à Châteaubernard.

Surtout, ne craignez pas d'être importun, ne pensez pas que quelqu'un d'autre aura déjà prévenu. Mieux vaut être alertés deux fois que pas du tout !

Dans un mois, se tiendra l'élection présidentielle.

En juin, viendront les élections législatives.

Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations concernant les différents bureaux de vote de Châteaubernard.

Voter est un acte très important : nos pères se sont battus pour ce droit à une époque où seuls les «grands» avaient voix au chapitre. Et le temps n'est pas si loin où ce suffrage, alors abusivement qualifié d'universel, l'est véritablement devenu. C'était en 1944 et nos mères allaient enfin pouvoir voter, bien après les Suédoises, les Mongoles ou les Arméniennes...

Ne méprisons pas ce droit du citoyen, chèrement acquis par nos prédécesseurs : votons !

Très cordialement,
Daniel Boyer, Maire

■ Trop rigolo !

Les deuxièmes rendez-vous photographes sont en route : vous avez jusqu'au 31 mars à midi pour déposer votre cliché « Trop rigolo ! » à la médiathèque...

Exposition du 10 au 19 avril.



■ Les fourberies de Scapin



Créée en 1671 au Palais royal et constamment rejouée, cette comédie en prose est un régal de drôlerie et de poésie.

« Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? » .

Molière dans le texte, interprété par la compagnie Pantoum : un morceau de roi à déguster en famille !

Réservations au 05 45 32 32 51

page 7

■ Fête du pain et de la caillebotte

Marché de bouche, jeux pour les enfants et, bien entendu, pains et caillebottes vous seront proposés le dimanche 13 mai par le comité des fêtes...

■ Son et lumière des Templiers

Deux soirées de représentation, vendredi 29 & samedi 30 juin, pour "Les yeux du Templier", le nouveau son et lumière écrit et mis en scène par Hubert Luqué.

Dimanche 1er juillet, grande fête autour de la chapelle.

Ouverture des réservations le 2 mai.

Retrouvez toutes ces informations en détail sur
www.ville-chateaubernard.fr



DEUX NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE

La population de Châteaubernard augmente : à l'occasion des prochaines élections, deux bureaux de vote viendront s'ajouter aux anciens, modifiant le découpage habituel.

Le bureau vous concernant sera indiqué sur la nouvelle carte d'électeur qui vous sera adressée fin mars.

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

voir page 5

Infos

■ Centre de loisirs

Le moment est venu de vous inscrire pour les mercredis et vacances de printemps.

05 45 32 59 43 Bureau
06 23 71 04 49 3-6 ans
06 23 31 49 82 6-14 ans

Associations

■ Le 21 de Châteaubernard

Concours de tarot ouvert à tous le 25 mars salle J-Tardif à 13 h 30

05 45 81 62 29
J.F. Cormenier

■ SLC football

Loto le 30 mars à 19h à la salle des fêtes.

Tournoi U11-U13 le 2 juin et tournoi U15- U17 le 9 juin

05 45 36 02 41 C. Arneau

■ APE des Pierrières

L'association des parents d'élèves vous informe: boum des enfants le 31 mars, bourse puériculture le 13 mai, kermesse des écoles le 22 juin. Vous êtes attendus nombreux pour le plus grand plaisir des enfants.

06 07 60 89 39 R. Adesir

■ Info 16

21 mars Journée Jobs d'été et mobilité internationale, 9 mai Journée Europe, du 21 au 25 mai Forum, « Les familles d'aujourd'hui », 31 mai Journée mondiale sans tabac.

Contactez vite Info 16

05 45 82 62 00

www.info16cognac.fr

■ Les Jardins respectueux

vous convient le 7 avril à leur bourse aux plantes place de l'Echassier et les 12 & 13 mai à la Fête de la nature.

Les 2 & 3 juin, rendez-vous au jardin respectueux de L'Yeuse...

05 45 80 81 15 B.Monadier

■ Tennis club

Tournoi vétérans du 18 au 28 avril et tournoi jeunes du 20 au 30 juin

05 45 32 20 10 Club

■ ASV cyclotourisme

Brevet 150 km le samedi 21 avril, départ 7h salle J-Tardif

05 46 96 19 26 J.L. Girard

■ ASV boules lyonnaises

Championnat départemental dimanche 29 avril à partir de 8h

06 84 48 31 62 D. Brouillet

■ Amicale Saint-Gobain

Brin d'aillet 1er mai à 12h

05 45 32 31 10 G. Chalas

■ Viet vo dao

Stages tous niveaux les 12 et 13 mai à la Rochelle

05 45 82 50 33

J-C Rigaudie

■ Team odysée

Concours de pêche 13 mai et 9 juin, 7h à la Croix-Montamette

05 45 83 43 39 J.P. Gadras

■ La Gaule cognaçaise

Concours de pêche 17 mai, 7h à la Croix-Montamette

05 45 83 43 39 J.P. Gadras

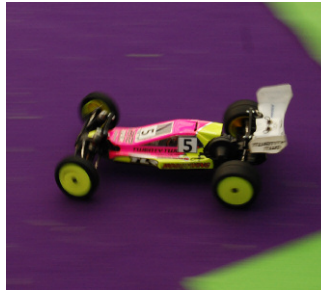
■ Saveurs et terroirs

Marché de producteurs 19 mai de 10h à 20h & 20 mai de 10h à 18h à Dizedon Ateliers culinaires autour du poisson.

Restauration sur place

06 86 43 07 90 S. Dagnaud

■ Castel model car 16



Portes ouvertes & record du tour de piste le 3 juin

05 45 36 89 66 M. Sureau

■ A.H.P.C.

Exposition-vente le 9 juin de 14h à 18h à la salle J-Tardif

05 45 82 46 04 B. Pique

■ APE de la CDD

Kermesse des écoles de la Combe des Dames le 15 juin,

05 45 32 35 66 P. Ahsan

■ Les Ailes cognaçaises

Rallye aérien international le Parveau du 15 au 17 juin

05 45 82 13 51 Club

■ Carnet rose ...

Bienvenue à Mobis qui succède à Tempo au Mas de la Cour

La chronique de l'opposition de Gauche

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers Amis,

Attendez-vous à (ne pas) savoir... Surtout ne comptez pas sur les correspondants de la Presse locale écrite sur papier pour vous informer de l'existence de l'Opposition à Châteaubernard, encore moins sur ses propositions et ses positions, à tel point que les articles deviennent caricaturaux et l'on ne peut que regretter en tant que lecteur le manque de sérieux et d'objectivité. C'est comme cela depuis quatre ans, depuis que certains semblent considérer qu'il ne faut pas perturber "l'ordre majoritaire" et pourquoi pas l'interdiction des Oppositions, triste retour sur le passé...

J'ai connu en tant que Maire et je connais encore en tant qu'élu, les mensonges, les trahisons, les "coups" tordus, les humiliations envers ma famille et moi-même ainsi que le grand silence d'une administration n'assurant aucune protection contre de tels agissements. On en vient à douter des institutions, surtout lorsqu'elles se taisent et semblent accepter voire soutenir l'inadmissible. La Presse n'est pas non plus innocente lorsqu'elle même s'engouffre dans les attentes malsaines d'un lectorat populiste qui se complait dans l'imposture de l'information arbitraire.

L'Opposition de Châteaubernard a depuis longtemps soulevé les dossiers que certains semblent découvrir aujourd'hui, il est vrai que tout est fait pour dissimuler les incompétences en occultant toute contradiction sérieuse.

Une commune ne doit pas se gérer à la petite semaine, mais avec la conscience de la décision, de la bonne décision. Aujourd'hui, sur notre commune, la décision n'est plus seulement déléguée, elle est diluée. Je le répète, nous n'avons pas les moyens de gaspiller ce qui nous reste pour "survivre", certains élus ne l'ont pas intégré à la vision qu'ils devraient avoir de leur territoire et cette cécité va, dans l'avenir, nous coûter très cher.

Lorsque nous avons proposé à Cognac et à la Communauté de Communes (CdC) de mutualiser nos moyens en particulier dans le domaine sportif, nos propositions sont restées sans réponse, maintenant après la mise aux normes de tous nos équipements dans les domaines essentiels et leur financement, nos voisins veulent s'emparer de leur usage. Le Président de la commission des sports de la CdC qui n'est autre que le Maire de Châteaubernard semble remplacé, sinon écarté, comme dans d'autres domaines, par ses collègues de la CdC. A ce jour, aucun débat constructif n'a été organisé au sein de notre Conseil Municipal sur les conséquences de l'utilisation de notre territoire urbain (foot, piscine, accueil des grands rassemblements des Gens du Voyage, urbanisme, eaux pluviales, stockage des déchets, etc...) A suivre...

Bien cordialement,

Votre ancien maire, conseiller municipal.
Jean-Claude FAYEMENDIE

Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

■ Question d'un lecteur

Qu'est-ce qui se passe avec l'éclairage municipal ? Il faut faire des économies d'accord mais ce n'est pas une raison pour couper la lumière la nuit dans les quartiers. Surtout si elle reste allumée le jour !

Afin d'économiser une heure d'éclairage par jour, toutes les commandes des postes d'éclairage ont été changées début 2011. Les dysfonctionnements actuels sont dus à un défaut auquel le fabricant s'est engagé à remédier rapidement.

Quartier du Dominant, la récente coupure provenait du sectionnement d'un câble rue du Commerce lors du déneigement des trottoirs.

Reportages

■ Voeux du maire

Cette cérémonie fut l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, dresser le bilan de l'année écoulée et annoncer les prochaines réalisations devant un large auditoire un peu à l'étroit dans la salle des fêtes...



5 janvier

■ Exposition Danielle Conter 18 au 28 janvier

Des thèmes différents, des styles variés, de multiples techniques : pastel, couteau, huile, acrylique sur petits ou grands formats avec des couleurs prononcées, voilà ce qui caractérise les tableaux de Danielle Etourneau-Conter. Paysages marins, natures mortes, animaux, le tout entre rêve et réalité... Peintre, passionné ou simple visiteur chacun a pu échanger avec l'artiste et apporter son appréciation.

■ Concert Brassens 22 janvier

Très beau moment passé en compagnie du poète disparu grâce au talent d'Alain Veluet...!



■ Exposition ATSCAF 06 au 11 février

Bravant le neige et le froid, les téméraires ne l'auront pas regretté : pour sa deuxième exposition à Châteaubernard, l'atelier présentait de bien jolies toiles.

■ Repas de l' A.E.P. 19 février

Quand le plaisir de la rencontre et du partage se mêle à celui de la danse...



■ Exposition 18 au 25 février Les couleurs de l'Antenne

Réuni autour d'Anne Vincent, ce collectif d'artistes du Pays de Matha présentait le travail « petit format » d'une douzaine de ses membres. Une belle rencontre.

■ Carnaval des écoles 24 février

C'est un carnaval haut en couleurs qui a joyeusement défilé dans les rues du Bourg et de la Combe des Dames pour ensuite s'attabler autour d'un bon goûter préparé par les associations de parents d'élèves.



■ Course de modèles réduits 26 février

Le public est venu en nombre assister à cette compétition à laquelle participait une trentaine de pilotes. Certains visiteurs ont même eu la chance d'essayer l'un des petits bolides spécialement acquis par l'OMS. Une première réussie pour l'équipe de Castel model car 16 qui organisait à sa première course régionale.

■ Repas des aînés 04 mars

Musique endiablée et féerie magique ont enthousiasmé les trois cent convives du traditionnel repas offert par la municipalité à ses aînés. Une nouvelle fois, brisant la solitude et ravivant l'amitié, tous se sont retrouvés pour partager ce grand moment de solidarité inter-générationnelle.



ENVIRONNEMENT

■ Réduire sa facture d'électricité, c'est possible...



La première chose consiste à bien choisir son abonnement en fonction de sa consommation.

Ensuite, quelques astuces vous permettront de réaliser de vraies économies en préservant la qualité de votre environnement...

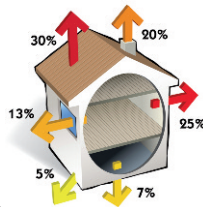
■ Lumières

- ✓ Habillez vos murs de couleurs claires
- ✓ Adaptez la puissance des lampes au volume des pièces
- ✓ Nettoyez régulièrement vos luminaires
- ✓ Eteignez dès que vous quittez une pièce
- ✓ Equipez couloirs et escaliers de détecteurs de présence
- ✓ Bannissez lampes classiques et halogènes
- ✓ Privilégiez les luminaires équipés de lampe LED

Type de lampe	Consommation	Durée de vie
Lampe halogène	150 W	2 000 à 3 000 heures
Lampe classique	75 W	1 000 heures
Lampe basse consommation	15 W	3 000 à 20 000 heures
Lampe LED	15 W	50 000 heures

■ Chauffage électrique

- ✓ Vérifiez l'isolation de votre maison
- ✓ Entretenez régulièrement vos convecteurs
- ✓ Programmez la baisse de votre chauffage la nuit et en votre absence
- ✓ Fermez rideaux et volets chaque soir
- ✓ Eteignez votre chauffage lorsque vous aérez
- ✓ Pas de meubles devant les radiateurs, ni de linge à sécher dessus



1 degré en moins
=
7% d'économie sur votre facture de chauffage



■ Electroménager



- ✓ Achetez des appareils de classe A, moins énergivores
- ✓ Préférez les plaques de cuisson à induction
- ✓ Lavez votre linge à moyenne température
- ✓ Ne faites pas tourner votre lave-vaisselle à moitié vide
- ✓ Evitez le cycle intensif ou « spécial casseroles » qui consomme 40 % de plus que le cycle normal
- ✓ Triez votre linge avant repassage : vous gagnerez du temps et de l'argent



laver à 40 ° au lieu de 60 °
diminue le coût de 25%
idem pour un lavage éco ou ½ charge

■ Réfrigérateurs & congélateurs

- ✓ Dégivrez-les régulièrement
- ✓ Pensez à nettoyer la grille d'aération
- ✓ Décongelez vos aliments dans le réfrigérateur : il profitera de leur fraîcheur
- ✓ Faites refroidir les plats hors du réfrigérateur et couvrez-les afin d'éviter la production de givre
- ✓ Pas de réfrigérateur / congélateur près d'une source de chaleur



4 cm de givre
double la consommation

■ Multimédia

- ✓ Evitez de laisser vos appareils en veille
- ✓ Utilisez des multiprises à interrupteur afin de faciliter leur extinction
- ✓ Débranchez votre appareil rechargeable dès que sa batterie est pleine



pour un foyer moyen, une veille généralisée correspond à un réfrigérateur supplémentaire

■ Chauffe-eau

- ✓ Isolez vos canalisations d'eau
- ✓ Programmez votre cumulus en heures creuses
- ✓ Coupez-le pendant vos longues absences
- ✓ Détartrez-le tous les 2 à 3 ans

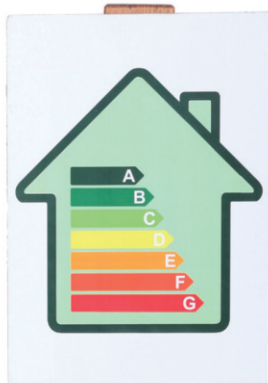
■ Vous faites des travaux ?

Pensez aux panneaux solaires ou photovoltaïques, à la géothermie, au gestionnaire d'énergie. Ces investissements sont de plus en plus rentables au fil du temps.

Privilégiez le chauffe-eau thermodynamique, la VMC double flux, le radiateur électrique à inertie....

**Vous avez certainement d'autres astuces :
parlez-en autour de vous.
Il n'y a pas de petites économies.**

**Renseignez-vous auprès de vos artisans
et commerçants habituels :
ils vous conseilleront utilement !**



*Consommer mieux,
c'est vivre mieux*

ETAT DES TRAVAUX ET PROJETS

■ PÔLE ENFANCE



La crèche et les centres de loisirs prendront possession de leurs nouveaux locaux début juillet. Gageons que tous s'approprieront très vite ce bel équipement qui a déjà trouvé sa place au cœur de notre commune.

■ SALLE FESTIVE

L'architecte peaufine les derniers détails avant le lancement des consultations d'entreprises qui devraient intervenir dans le courant de l'été, pour un début des travaux attendu avant la fin de l'année. Plus d'informations dans un prochain numéro ...

■ RUE DES VAUZELLES

L'entreprise qui réalisera les travaux de réfection de la rue des Vauzelles a été désignée. Il s'agit de la société Eiffage, avenue d'Angoulême. Le chantier commencera début avril pour une mise en service attendue courant juillet. En collaboration avec l'entreprise, les différents plans de réalisation ont été étudiés pour minimiser, autant que possible, la gêne aux riverains. Ceux-ci devront malgré tout subir encore quelques mois de perturbation, après ceux vécus en 2011 avec l'enfouissement des réseaux.

■ DIZEDON

L'aménagement de sécurité dans la traversée de Dizedon va faire l'objet d'un test, dans les semaines à venir, afin de valider la solution proposée lors de la réunion publique du 8 décembre 2011. Si celui-ci s'avère concluant, les travaux seront réalisés cet été.

■ ECOLE JULES VALLES



Un passage sécurisé pour les piétons le long de la chaussée surélevée, dix-huit places très accessibles auxquelles s'ajoutent deux places handicapés, tel est le nouveau visage du parking de la rue des Quillettes.

Les parents, qui fréquentent cette école de La Combe des Dames, disent apprécier aussi bien l'espace accordé aux véhicules que la partie réservée aux piétons petits et grands.

Entièrement clos, le parc est désormais totalement sécurisé et va vite retrouver une nouvelle splendeur grâce aux nombreuses plantations toutes récentes.

Elections

■ Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité...

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, ce qui est le cas de Châteaubernard, il faut impérativement présenter une pièce d'identité. La carte électorale, même si elle n'est pas obligatoire, permet de gagner du temps.

Liste des pièces d'identité acceptées :
(arrêté du 24 septembre 1998)

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie
- carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air
- permis de conduire
- permis de chasser avec photographie
- titre de réduction de la Société nationale des chemins de fer français avec photographie

Tous ces titres doivent être en cours de validité sauf carte nationale d'identité et passeport qui peuvent être périmés.

Si vous ne pouvez vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez donner une procuration à un électeur de votre commune afin qu'il vote à votre place.

L'autorité localement habilitée à établir cette procuration est, selon les cas, le tribunal d'instance, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.



Nouveau découpage électoral

L'augmentation de la population entraîne la création de deux nouveaux bureaux de vote, situés à proximité des bureaux existants.

Les électeurs qui votaient auparavant à la mairie se répartiront désormais entre la mairie et le pôle enfance.

Les électeurs qui votaient à la cantine de l'école Jules Vallès se répartiront entre la cantine et le bâtiment C1.

Au bourg tout comme à la Combe des Dames, certains ne verront aucun changement, d'autres découvriront un nouveau bureau.

Zone 1 Mairie, 2 rue de la Commanderie

Zone 2 Cantine école Jules-Vallès, 27 rue des Quillettes

Zone 3 Pôle enfance, 2 rue de la Commanderie

Zone 4 Bâtiment C1 école Jules-Vallès, 27 rue des Quillettes

L'élection présidentielle se déroulera le 22 avril et le 6 mai et les élections législatives les 7 et 13 juin.

Votre bureau de vote sera inscrit sur la nouvelle carte d'électeur que vous recevrez fin mars.



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Avis

■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu le 2 avril de 16h à 20h à la mairie de Cognac, le 7 mai de 8h30 à 12h à l'hôpital et le 4 juin de 16h à 20h à la salle des fêtes de Châteaubernard. Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

■ Paiement en ligne facile et sûr

Vous pouvez désormais régler, via le site de la Ville, vos factures de restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs, services à domicile... Ce nouveau service est gratuit. www.ville-chateaubernard.fr.

■ Agence départementale d'information sur le logement

L'ADIL 16 tient une permanence à Cognac à la Maison de l'Habitat, 23 place Jean Monnet, tous les jeudis de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45 sans rendez-vous. 06 81 09 36 75

Environnement

Collecte des déchets

Déchetterie provisoire

Accès réservé aux particuliers
05 45 35 98 60

Horaires

lundi	9h-12h	14h-18h
mardi	-	-
mercredi	9h-12h	14h-18h
jeudi	-	14h-18h
vendredi	9h-12h	14h-18h
samedi	9h-12h	-

Déchets refusés

verre, ferraille, batteries, équipements électriques et électroniques, amiante qui peuvent être déposés dans les déchetteries de Cognac, Jarnac et Segonzac

N°Vert 0 800 500 429

www.calitom.com

Jour de collecte	Semaines normales	Semaines avec jours fériés				
		Pâques 8 avril	1 ^{er} mai	8 mai	Ascension 17 mai	Pentecôte 28 mai
Lundi		férié				férié
Mardi			férié	férié		
Mercredi						
Jeudi					férié	
Vendredi						
Samedi						

Sacs noirs : déchets ménagers courants

Sacs jaunes : papiers, cartons et certains plastiques et métaux

* Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

Lorsque la semaine comporte un jour férié, les collectes de sacs noirs et jaunes sont décalées d'une journée à partir de ce jour férié

Agenda

Danse country

23 mars Gymnastique volontaire
Salle des fêtes à 20h
Adultes 6€- gratuit moins de 14 ans - 05 45 32 30 74

Repas de la mer

25 mars Comité des fêtes
Salle des fêtes à 12h30
05 45 32 18 91

Escale musicale

28 mars par les élèves du Conservatoire
La Cale-Crouin à 19h
05 45 82 19 39

Salon artistique

31 mars & 1^{er} avril Arts et Lettres de Charente
Salles d'exposition samedi 15h-18h dimanche 10h-18h
05 45 32 76 76

Conférence La Quintinie - Jardinier de Louis XIV

31 mars Mairie à 18h
05 45 32 76 76

Bourse aux plantes

7 avril Les Jardins respectueux
- Place de l'Echassier
05 45 80 81 15

Les fourberies de Scapin Théâtre

8 avril par la Cie Pantoum
Salle des fêtes à 15h
10€, réduit 5€
gratuit moins de 12 ans
Réservation conseillée
05 45 32 32 51

Exposition Rendez-vous photographes

10 au 19 avril Vote du public du 10 au 18 avril, Coups de coeur le 19 avril, Salles d'exposition lun, mar, jeu, vend 14h-18h mer 10-12h & 14h-18h sam 10h-12h
05 45 32 76 76

Bric à brac

14 et 15 avril Solidarité urgence
Salle des fêtes- samedi 9h30 à 18h, dimanche 9h30 à 17h30 - 06 77 47 42 19

Election présidentielle

22 avril Premier tour
05 45 32 32 51

Stage de théâtre

28 avril Les Castelbaladins
Salle Jean Tardif
05 45 36 44 05

Election présidentielle

6 mai Second tour
05 45 32 32 51

Cérémonie au monument aux morts

8 mai à 11h15
05 45 32 32 51

Jean-Paul Mortagne Peinture

9 au 19 mai Salles d'exposition mercredi 9 mai de 10h à 12h jeudi 10 mai de 15h à 18h vendredi 11 mai de 15h à 18h samedi 12 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h...

...lundi 14 mai de 15h à 18h, mercredi 16 mai de 10h à 12h, vendredi 18 mai de 15h à 17h samedi 19 mai de 14h à 18h
05 45 32 76 76

Fête du pain et de la caillebotte

13 mai Comité des fêtes
Place de l'église à partir de 9h - 05 45 32 18 91

Gala de danse

25 et 26 mai Ecole F. Zeman
Auditorium de Jarnac à 20h30
05 45 35 19 91

Laetitia Lecque Peinture

29 mai au 5 juin Salles d'exposition mardi 29 mai 14h-18h mercredi 30 mai 10h-18h vendredi 1 juin 14h-18h samedi 2 juin 10h-18h lundi 4 juin 14h-18h mardi 5 juin 14h-18h
05 45 32 76 76

Escale musicale

30 mai par les élèves du Conservatoire
La Cale-Crouin à 19h
05 45 82 19 39

M-Thérèse Pinet & M-Claude Dulck Peinture

7 au 12 juin Salles d'exposition tous les jours 10h-18h30
sauf dimanche 15h-18h30
05 45 32 76 76

Elections législatives

10 juin Premier tour
05 45 32 32 51

Elections législatives

17 juin Second tour
05 45 32 32 51

Sylvie Liaud Peinture

du 19 au 26 juin Salles d'exposition tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, dimanche compris
05 45 32 76 76

Grand-mère tortue

21 juin Spectacle enfants (- de 3 ans) sur réservation
Médiathèque
05 45 32 76 76

Gala de danse

22 et 23 juin Ecole E. Simon
Théâtre de Cognac à 20h30
05 45 36 89 99

Son et lumière des Templiers

29 et 30 juin Chapelle des Templiers à 23 h sur réservation (ouverture 2 mai)
5€ réduit 2,50 €
gratuit moins de 12 ans
05 45 32 32 51

Fête des Templiers

1^{er} juillet à partir de 10h
05 45 32 32 51

Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil municipal du 1er décembre 2011

- Emet un avis favorable sur l'enquête relative aux installations classées pour la protection de l'environnement
- Vend un véhicule
- Modifie les tarifs municipaux au titre de l'année 2012
- Procède à l'attribution du marché des assurances
- Accepte l'achat d'une parcelle de terrain et d'une maison au 15 rue de la Commanderie
- Fixe le taux de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité

Conseil municipal du 17 janvier 2012

- Emet des avis favorables sur les projets d'aliénation de logements HLM.
- Accepte les nouvelles conditions de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle
- Prend connaissance du bilan de l'accueil des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général
- Modifie le règlement des marchés publics
- Accepte le transfert dans le domaine public des voies et des équipements annexes de la rue Louise Michel, de la rue Jean Prévotière et de l'allée Chausserouge

Conseil municipal du 9 février 2012

- Approuve la modification n°2 du PLU relative à la ZAC Mas de la Cour - Bellevue
- Accepte la vente d'un terrain cadastré AW43 en vue de la construction d'une maison relais
- Acquiert les terrains nécessaires à l'élargissement du chemin de la Nicerie
- Vote le principe de la mise en place d'un paiement en ligne via le site Internet
- Fixe le montant de l'aide aux voyages scolaires pour l'année 2012-2013
- Accepte le principe de la dématérialisation des actes budgétaires

Au cours des différents conseils municipaux, des décisions modificatives au budget primitif et des subventions associatives ont été votées. Le tableau des effectifs municipaux a été modifié.

État civil

Naissances

Elias OUIRNI, le 15 novembre 2011 à Cognac
Mareva MESSAL, le 30 décembre 2011 à Cognac
Clovis DOUCET VIGNAUD, le 22 janvier 2012 à Cognac
Enzo THONNAT, le 27 janvier 2012 à Soyaux



Décès

Eloi MORELET, le 24 novembre 2011, à l'âge de 83 ans
Marie-Magdeleine ARNAUD, le 05 décembre 2011, à l'âge de 91 ans
Huguette GERGOUIL, le 19 décembre 2011, à l'âge de 85 ans
Jean Pierre MENIER, le 20 décembre 2011, à l'âge de 82 ans
Guy ANTELME, le 29 décembre 2011, à l'âge de 85 ans
Noël BROUILLET, le 29 décembre 2011, à l'âge de 78 ans
Giselle VILPASTEUR, le 02 janvier 2012, à l'âge de 90 ans
Christiane CHAMOULAUD, le 09 janvier 2012, à l'âge de 67 ans
Gilbert LAIDET, le 10 janvier 2012, à l'âge de 83 ans
Jean LEVÊQUE, le 15 janvier 2012, à l'âge de 84 ans
Paul BERARD, le 19 janvier 2012, à l'âge de 89 ans
Odette LAMBERT, le 19 janvier 2012, à l'âge de 91 ans
Jacques GILBERT, le 31 janvier 2012, à l'âge de 78 ans
Garçon WINTERSTEIN, le 02 février 2012, à l'âge de 82 ans

Mariage

Loetitia ROUMEAU et Jean-Philippe MEUNIER, le 31 décembre 2011

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h30 - vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12 h
Permanence de Mme Marie-Line REYNAUD, Députée de la Charente, le 1er vendredi du mois de 9h à 10h30

Armée de l'air

Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51 - Directeur de la rédaction : Daniel BOYER
Rédaction : Comité de Communication - Conception & Réalisation : Atelier Graphique Cognaçais
Prochaine parution : juin 2012

Remise des éléments pour articles : au plus tard le 18 mai